



INTÉGRAMOB'

Mob'In France intégration & mobilité

LA MOBILITÉ POUR L'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS

- ✓ Une offre territoriale d'accompagnement à la mobilité vers des solutions de mobilité alternatives à la voiture.
- ✓ En appui des parcours d'intégration sociale et professionnelle.
- ✓ En collaboration avec les acteurs locaux de l'intégration.

SAVOIR BOUGER
POUVOIR BOUGER

DISPOSITIF

Une formation mobilité pour être autonome dans ses déplacements
=> **15 heures**

Une formation complémentaire Attestation de Sécurité Routière (ASR)

pour se former aux bases du code de la route et aller vers la conduite d'un deux-roues motorisé ou d'une voiturette (**permis AM**)

=> **30 heures**

Un accompagnement mobilité individualisé pour chaque participant

PUBLIC VISÉ

Ce dispositif s'adresse **aux étrangers primo-arrivants hors UE**

- Détenteurs d'un premier titre de séjour depuis moins de 5 ans
- Signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)
- Orientés par un acteur de l'intégration
- Désirant s'installer durablement en France

Pour **un niveau de langue inférieur au niveau A2**

MAUDE VIALLA

Coordinatrice Mobilité Migrants

07.49.16.28.49

mviolla@mobin-solutions.fr

www.mobin-solutions.fr

